<b>DEPARTEMENT</b>	DE
SEINE - et - MAR	NE

ARRONDISSEMENT DE TORCY

## VILLE DE LAGNY-sur-MARNE

# COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### **SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2019**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 12 septembre 2019, s'est réuni en séance publique le mercredi 18 septembre 2019 à 18 heures, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jean-Paul MICHEL, Maire.

\* \* \* \* \*

Maire: M. MICHEL

<u>Conseillers Municipaux</u>: M. AUGUSTIN, Mme SERT, Mme NEILZ, M. JAHIER, M. MONOT, Mme BLANCHARD, M. ZOUAOUI, M. ROUSSILLON, Mme POULLAIN, M. BONNET, M. BARBIER, Mme MOREAU, M. GAUDEFROY, M. PINTO DA COSTA OLIVEIRA, M. CHAUVEAU, Mme LIBERMANN, Mme PUNTEL, M. DURANCEAU, M. ARCHIDEC, Mme MARILLIER, M. ROZOT, Mme POQUET-HELFER, M. LOPEZ, M. GREE, M. BERNASCON, Mme SAILLIER, M. GADAN, M. HERRERO.

#### Pouvoirs:

Mme FENZARM. JAHIERMme CAMAJMme MARILLIERM. GIRARDMme POULLAINMme HUGERMme MOREAUM. RIZKIMme PUNTELMme AMEGANM. ROUSSILLON

M. le Maire déclare ouverte, à 18h03, la séance du Conseil Municipal.

Il est procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein de l'Assemblée Municipale.

Le Conseil Municipal nomme à l'unanimité, M. ARCHIDEC, secrétaire de séance, fonction qu'il a acceptée.

Suspension de séance de 18h10 à 18h42 : Présentation par Monsieur Julien-Rémi SIMON, chargé de mission auprès de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, du Plan Climat Air Energie (PCAET) et du Contrat Transition Ecologique (CTE).

### 01 <u>CONSEIL MUNICIPAL – Procès-verbal de la séance du 11 juin 2019</u> Adoption

Le Conseil Municipal adopte le procès-verbal de la séance du 11 juin 2019 en tenant compte des observations formulées.

#### Adopté à l'unanimité

02 <u>COMMUNICATION – Communication du Maire – Décisions signées en vertu de la délibération n°1 du 16 avril 2014 et de la délibération n°3 du 07 juin 2017, en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales</u>

Le Conseil Municipal prend acte des décisions signées dans le cadre de la délégation accordée à M. le Maire par délibérations n°1 du 16 avril 2014 et n°3 du 07 juin 2017, et dont il rend compte conformément aux articles L.2122-22 et L.2122-23 du CGCT.

# 03 <u>COMMUNICATION – Bilan d'activité 2018 du délégataire du stationnement payant</u>

Le Conseil Municipal prend acte du bilan d'activité 2018 du délégataire du stationnement payant.

# 04 <u>COMMUNICATION – Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau potable pour l'année 2018</u>

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau potable pour l'année 2018.

05 <u>COMMUNICATION – Rapport annuel d'activité 2018 et compte administratif 2018 du Syndicat mixte pour l'Enlèvement et le Traitement des REsidus Ménagers (SIETREM)</u>

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel d'activité 2018 et compte administratif 2018 du Syndicat mixte pour l'Enlèvement et le Traitement des REsidus Ménagers (SIETREM).

#### 06 <u>AFFAIRES FINANCIERES – Extinction de dettes</u>

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à émettre des mandats au compte 6542 pour constater l'effacement des dettes d'un montant total de 7 984,75 €.

#### Adopté à l'unanimité

# 07 <u>AFFAIRES FINANCIERES – Actualisation d'autorisations de programmes</u> et crédits de paiement

Le Conseil Municipal actualise des numéros des autorisations de programmes et la répartition des crédits de paiements.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés par :

31 voix pour

4 voix contre (Mme POQUET-HELFER, M. LOPEZ, M. BERNASCON, M. GADAN)

### 08 AFFAIRES FINANCIERES – Décision Modificative (DM) N°2

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative n°2 du budget principal 2019.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés par :

28 voix pour

7 voix contre (Mme POQUET-HELFER, M. LOPEZ, M. GREE, M. BERNASCON, Mme SAILLIER, M. GADAN, M. HERRERO)

09 <u>AFFAIRES FINANCIERES – Autorisation donnée au Maire de signer un contrat de prêt N°5793653 de 2 950 000 Euros avec la Caisse d'Epargne IDF</u>

La Conseil municipal autorise M. le Maire à signer auprès de la Caisse d'Epargne Ile de France un contrat de prêt et tous les documents afférents (dont les avenants) et dit que les crédits sont prévus au budget.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés par :

31 voix pour

4 voix contre (Mme POQUET-HELFER, M. LOPEZ, M. BERNASCON, M. GADAN)

10 <u>AFFAIRES FINANCIERES – Autorisation donnée au Maire de signer un contrat de prêt N°5800176 de 1 600 000 Euros avec la Caisse d'Epargne IDF</u>

Le Conseil municipal autorise M. le Maire à signer auprès de la Caisse d'Epargne Ile de France un contrat de prêt et tous les documents afférents (dont les avenants) et dit que les crédits sont prévus au budget.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés par :

31 voix pour

4 voix contre (Mme POQUET-HELFER, M. LOPEZ, M. BERNASCON, M. GADAN)

11 <u>AFFAIRES FINANCIERES – Convention portant sur les conditions de recouvrement des produits locaux - Autorisation</u>

Le Conseil Municipal approuve la convention de partenariat relative aux conditions de recouvrement des produits locaux et autorise M le Maire à signer la convention de partenariat entre la Ville, la Trésorerie de Bussy-Saint-Georges, représentée par son comptable assignataire, M GRENARD et le Directeur Départemental des Finances publiques de Seine-et-Marne, ainsi que ses avenants et tout document afférent.

Adopté à l'unanimité

12 <u>AFFAIRES FINANCIERES – Redevances et droits de passage à titre permanent et provisoire dus par les opérateurs de communications électroniques pour l'occupation du domaine public</u>

Le Conseil Municipal approuve l'application des tarifs maxima prévus par le décret précité pour la redevance d'occupation du domaine public routier due par les opérateurs de télécommunications et autorise M. le Maire à revaloriser chaque année ces montants en fonction de la moyenne des quatre dernières valeurs trimestrielles de l'index général relatif aux travaux publics et à établir annuellement l'état déclaratif et le titre de recettes pour recouvrer les sommes dues.

#### Adopté à l'unanimité

# 13 <u>AFFAIRES FINANCIERES – Redevances pour l'occupation provisoire du domaine public pour des chantiers de travaux sur les ouvrages de réseaux de transport et de distribution d'électricité</u>

Le Conseil Municipal instaure la redevance pour occupation du domaine public communal par les chantiers de travaux sur des ouvrages de réseaux de transport et de distribution d'électricité, fixe le mode de calcul dans la limite du plafond défini par le décret n°2015-334 du 25 mars 2015 et autorise M. le Maire à solliciter auprès d'ERDF, ENEDIS, la longueur totale des lignes installées et tout élément pour établir le calcul de la redevance et son recouvrement.

#### Adopté à l'unanimité

## 14 <u>AFFAIRES FINANCIERES – Garantie d'emprunt – Autorisation de transfert à la suite de la fusion LogiStart/LogiRep/</u>

Le Conseil Municipal se prononce favorable sur la demande de transfert de garantie du prêt concernant la commune de Lagny-sur-Marne et autorise M. Le Maire à signer tout document nécessaire au maintien des garanties.

#### Adopté à l'unanimité

# 15 <u>INTERCOMMUNALITE – Convention de groupement de commandes entre la Ville et le CCAS – Prestation d'assurances – Risques statutaires du personnel</u>

Le Conseil Municipal adhère au groupement de commandes pour la prestation d'assurances risques statutaires du personnel Ville CCAS, dit que la Ville de Lagny-sur-Marne, sera le coordonnateur du groupement de commandes, donne pouvoir au coordonnateur du groupement de commandes de signer le marché à conclure avec le titulaire, après décision de la Commission d'Appel d'Offres, adopte la convention constitutive et autorise M. le Maire à signer la convention définissant les modalités du groupement de commandes, ses éventuels avenants et tous les documents y afférents.

#### Adopté à l'unanimité

#### 16 URBANISME - Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) - Avis

Le Conseil Municipal émet un avis au projet arrêté de SCoT de Marne-et-Gondoire assorties des observations suivantes : retire la « ZAE de Lagny » de la liste des secteurs ayant un besoin de renouvellement pour assurer la mutation de la zone artisanale et rester en cohérence avec le PLU de Lagny-sur-Marne et précise la nature des réservoirs de biodiversité dont il est question dans l'objectif 7 du DOO (SCoT ou PLU).

Adopté à la majorité des suffrages exprimés par : 33 voix pour 2 voix contre (M. GREE, Mme SAILLIER)

## 17 <u>URBANISME – Périmètre Délimité des Abords (PDA) – Avis – Complément</u> à la délibération du 29 mars 2018

Le Conseil Municipal approuve à nouveau le PDA en prenant en compte l'ensemble des monuments historiques de la commune et d'un claveau sculpté, à savoir :

- l'église Notre-Dame des Ardents,
- la fontaine Saint-Furcy,
- l'immeuble 1, place de la Fontaine,
- l'immeuble 3, place de la Fontaine,
- l'immeuble 5, place de la Fontaine,
- l'église Saint-Furcy, 6, place de la Fontaine,
- l'immeuble 7, place de la Fontaine,
- l'abbaye Saint-Pierre, 2, place de l'Hôtel-de-Ville,
- le claveau sculpté, maison située rue de l'Hôtel-de-Ville et cour de l'Abbaye.

#### Adopté à l'unanimité

Suspension de séance de 20h16 à 20h26.

# 18 <u>REGLEMENTATION – Avenant N°2 au contrat N°17522 de concession pour l'exploitation des parkings clos et du stationnement payant sur voirie – Avenant technique</u>

Le Conseil Municipal approuve l'avenant au contrat de concession N°17522 et autorise M. le Maire à le signer.

#### Adopté à l'unanimité

# 19 <u>AFFAIRES TECHNIQUES – Adhésion au Groupement d'Intérêt Public</u> (GIP) « ID 77 »

Le Conseil Municipal adhère au Groupement d'intérêt public « ID77 », autorise M. le Maire à signer la convention constitutive jointe en annexe et de l'autoriser à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et en particulier d'en informer le groupement d'intérêt public et de signer les éventuels avenants et désigne M. JAHIER 4ème Adjoint en charge des Bâtiments de la voirie des espaces verts de la propreté urbaine du transport des NTIC et de la circulation et stationnement et Mme Monique CAMAJ 7ème Adjoint en charge de l'Urbanisme, actions locales liées au tourisme et au développement durable comme représentants de la Commune au sein de l'assemblée du GIP « ID77 ».

Adopté à la majorité des suffrages exprimés par :

- 31 voix pour
- 4 voix contre (Mme POQUET-HELFER, M. LOPEZ, M. BERNASCON, M. GADAN)

#### 20 COMMERCE – Dérogations au repos dominical

Le Conseil municipal approuve le principe de dérogation au repos dominical pour les branches commerciales en ayant fait la demande pour la commune de Lagny-sur-Marne.

#### Adopté à l'unanimité

# 21 <u>AFFAIRES SPORTIVES – Convention avec le Département pour le fonctionnement de l'école Multisports</u>

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer les conventions et documents afférents avec le Département pour le fonctionnement de l'école Multisports.

#### Adopté à l'unanimité

22 <u>PERSONNEL TERRITORIAL – Mise en place de contrats d'apprentissage au Point Information Jeunesse (PIJ) et à la Vie éducative en lien avec le service des Sports</u>

Le Conseil Municipal approuve le projet de mise en place de contrats d'apprentissage au Point Information Jeunesse (PIJ) et à la Vie éducative en lien avec le service des Sports et autorise M. le Maire à signer les conventions et tout document afférent.

#### Adopté à l'unanimité

## 23 <u>PERSONNEL TERRITORIAL – Aide sociale – Conditions d'octroi de bons</u> <u>d'achat et de chèques cadeaux aux agents municipaux</u>

Le Conseil Municipal approuve les conditions d'octroi de bons d'achat et de chèques cadeaux aux agents municipaux et leur montant et autorise M. le Maire à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les actes relatifs s'y référant.

#### Adopté à l'unanimité

# 24 <u>PERSONNEL TERRITORIAL – Tableau des effectifs des emplois permanents – Ouvertures d'emplois</u>

Le Conseil Municipal approuve l'ouverture de 33 poste au tableau des effectifs des emplois permanents. L'effectif des emplois permanents est fixé à 397 postes.

#### Adopté à l'unanimité

### 25 <u>PERSONNEL TERRITORIAL – Tableau des effectifs des emplois</u> permanents – Fermetures d'emplois

Le Conseil Municipal approuve la fermeture de 34 postes au tableau des effectifs des emplois permanents. L'effectif des emplois permanents est fixé à 363 postes.

## Adopté à l'unanimité

Après avoir répondu aux questions écrites, plus rien n'étant à l'ordre du jour, M. le Maire remercie l'Assemblée et lève la séance à 21h16.

Jean-Paul MICHEL

Mane de Lagny-sur-Marne